

PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

**Séance ordinaire  
09 juillet 2018**

Assemblée régulière de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, le lundi, 09 juillet 2018, à la salle des Loisirs de La Trinité-des-Monts, situé au 15, rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts sous la présidence de monsieur Yves Detroz, maire.

Sont présents:

Monsieur Benoit Ladrie  
Monsieur Langis Proulx  
Monsieur Dave Côté  
Madame Julie Lacroix-Danis  
Madame Denyse Leduc  
Madame Nicole Després

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. fait fonction de secrétaire d'assemblée.

5 personnes assistent à ladite séance ordinaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. Monsieur Yves Detroz, maire, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Résolution No 120-18**

Il est proposé par Benoit Ladrie, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE JUIN 2018

**Résolution No 121-18**

Il est proposé par Langis Proulx, et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 04 juin 2018 ainsi que les extraordinaires du 04 et 26 juin 2018. Chacun des membres du conseil municipal présent déclarant l'avoir lu et en être satisfait.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que j'ai déposé l'état des revenus et des dépenses au 30 juin 2018.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

COMPTES À PAYER

**Résolution No 122-18**

Je, soussignée, Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés. de la Municipalité de La Trinité-des-Monts, certifie que la municipalité possède les fonds requis pour payer ces achats.

.....  
Nadia Lavoie  
Dir. gén. /sec.-trés.

Après lecture de la liste des comptes à payer et des dépenses incompressibles, il est proposé par Julie Lacroix-Danis, et résolu à l'unanimité, que le conseil de la municipalité de La

Trinité-des-Monts accepte les comptes à payer suivants et en autorise le paiement :

DÉPENSES AU 30 JUIN 2018

Dépenses incompressibles (par Accès-D) :	11 682.86\$
Dépenses incompressibles (par chèque) :	534.05\$
Dépenses compressibles :	81 597.63\$
Frais fixes opération entreprise :	90.00\$
Int.prêt Réseau d'égoût :	178.24\$
Paiement/ RCAP :	161.75\$
Remises Fédérales/Provinciales Mai 2018 :	5 858.16\$
Salaires des employés :	16 679.82\$
<b>Total des dépenses pour juin 2018 :</b>	<b>116 678.51\$</b>

REVENUS AU 30 JUIN 2018

Arrondissement de la cent :	0.06\$
Compensation Terres Publiques :	51 282.00\$
Frais de ménage pour Centre des Loisirs :	90.00\$
Intérêts-arrière de taxes :	309.93\$
Matériaux féreux :	829.89\$
Matériaux usagés:	200.00\$
Mutation :	900.00\$
Permis :	180.00\$
Péréquation :	78 544.00\$
Remb. de à 50% des Loisirs pour le « Partage de la ressource en Loisirs»	33.00\$
Taxes foncières générales :	49 160.65\$
<b>Total des revenus pour juin 2018 :</b>	<b>181 529.53\$</b>
<b>Solde en banque au 30 juin 2018 :</b>	<b>129 452.14\$</b>

COMITÉ DE SURVIE DE L'ÉCOLE LA COLOMBE «ROJET DE SERVICE DE SURVEILLANCE DU MIDI»

**Résolution No 123-18**

ATTENDU QUE le service de surveillance du midi est offert à l'école de La Colombe depuis 2007, moment ou l'école était sérieusement menacée de fermeture;

ATTENDU QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts contribue à une aide financière de deux cents soixante-quatre dollars et soixante et onze sous 264.71\$/par enfant demeurant à la municipalité de La Trinité-des-Monts et qui utilisent le service du midi;

ATTENDU QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts a versé en début d'année 2018 la somme de mille huit cents cinquante-deux et quatre-vingt-dix-sept sous 1 852.97\$;

ATTENDU QUE la municipalité de La Trinité-des-Monts a plusieurs projets sur la table concernant l'enveloppe réservée du Fonds de développement rural;

ATTENDU QUE la municipalité va revoir au budget de 2019 la somme octroyée par enfant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Lacroix-Danis et résolu que la municipalité de La Trinité-des-Monts refuse d'utiliser la somme de deux mille dollars (2 000.00\$) provenant de l'enveloppe réservée à la municipalité de La Trinité-des-Monts dans le Fonds de développement rural pour le projet **«poursuite du service de surveillance du midi de l'école de la colombe»**

Le conseiller, monsieur Dave Côté s'abstient.

UNIFORMITÉ DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

**Résolution No 124-18**

ATTENDU QUE les règlements municipaux relatifs aux mêmes objets, comportent souvent des différences dans chacune des municipalités du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette;

ATTENDU QUE les agents de la Sûreté du Québec éprouvent des difficultés d'application des règlements municipaux en raison de leur disparité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte que la Sûreté du Québec de concert avec la MRC Rimouski-Neigette travaillent à uniformiser les règlements municipaux.

APPROBATION DES FACTURES EN EXTRA POUR LE PROJET ÉDIFICE MUNICIPAL

**Résolution No 125-18**

Il est proposé par Julie Lacroix-Danis et adoptée à la majorité que la municipalité de La Trinité-des-Monts mandate et autorise madame Nadia Lavoie, directrice générale /sec.-très. à accepter les travaux en extra pouvant aller jusqu'à concurrence de dix mille dollars (10 000\$) sur approbation de l'architecte ou de l'ingénieur et ce pour la période des travaux seulement.

Pour: 5  
Contre: 1 (M. Denyse Leduc)  
Abstention: 0

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE INCENDIE

Monsieur Benoit Ladrie, représentant municipal, explique les interventions survenues dans le mois.

RÉPARATION SUR LA ROUTE CENTRALE SUD, RANG 6 OUEST, RÉPARATION DE DEUX PONCEAUX RANG 6 EST ET OUEST

**Résolution No 126-18**

Il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte les soumissions de Excavation Régis Bérubé inc.suivantes:

- Réparation d'un ponceau au 25 chemin de la Rivière-Verte Est: 2 344.00\$
- Réparation d'un ponceau au chemin de la Rivière-Verte Ouest : 512.00\$
- Réparation d'une partie du chemin de la Rivière-Verte Ouest : 5 680.95\$
- Réparation d'une partie du chemin de la Centrale Sud : 4 840.00\$

Pour un total de treize mille trois cents soixante-seize dollars et quatre-vingt-quinze sous (13 376.95\$).

DEMANDE DE CESSION DE CONTRAT EN FAVEUR DU GROUPE BOUFFARD

**Résolution No 127-18**

ATTENDU QU'une entente de principe a été conclue le 14 juin 2018 entre le Groupe Gaudreau environnement et le Groupe Bouffard;

ATTENDU QUE le transfert des opérations se fera au début du mois d'août 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Dave Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts cède sans condition le contrat à l'entreprise Groupe Bouffard.

ACHAT ET INSTALLATION D'AMEUBLEMENT DE LA CUISINE DU CENTRE DES LOISIRS

**Résolution No 128-18**

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte la soumission de l'entreprise NÚVO DESIGN au montant de quinze mille six cents dollars (15 600,00\$) avant les taxes pour l'achat et l'installation d'ameublement de la cuisine du centre des loisirs.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 19h28 à 19h39.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU MAIRE

Monsieur Yves Detroz, maire, donne lecture du rapport de ses activités mensuelles et dépose le rapport en séance tenante.

CORRESPONDANCE

La secrétaire d'assemblée fait lecture de la correspondance.

PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue conformément à la loi, de 20h04 à 20h04.

VARIA

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 129-18**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 20h05.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 06 AOÛT 2018

.....  
Yves Detroz, Maire

.....  
Nadia Lavoie, Dir. gén./sec.-trés.